

**COMPTE-RENDU
BUREAU COMMUNAUTAIRE
SYNTHESE SOMMAIRE**

REUNION DU 19 JUIN 2019

Etaient présents :

M. Gérard TREMEGE, M. Patrick VIGNES, Mme Josette BOURDEU, M. Yannick BOUBEE, M. Fabrice SAYOUS, M. Jean-Claude BEAUQUESTE, Mme Fabienne LAYRE CASSOU, M. André BARRET, M. Gérard CLAVE, M. Denis FEGNE, M. Marc BEGORRE, Mme Valérie LANNE, M. Jacques LAHOILLE, M. André LABORDE, M. Jean-Claude PIRON, M. Jean-Christian PEDEBOY, M. Michel AUSINA, M. Francis BORDENAVE, M. Jean-Marc BOYA, M. Jean BURON, M. Roger-Vincent CALATAYUD, M. Jean-Louis CAZAUBON, M. Gilles CRASPAY, M. Michel DUBARRY, M. Emmanuel DUBIE, M. Serge DUCLOS, M. Jacques GARROT, Mme Geneviève ISSON, M. Christian LABORDE, Mme Yvette LACAZE, M. David LARRAZABAL, M. Jean-Claude LASSARRETTE, M. Jean-Michel LEHMANN, M. Roger LESCOUTE, M. Alain LUQUET, M. Ange MUR, Mme Michèle PHAM-BARANNE, Mme Evelyne RICART, M. François RODRIGUEZ, M. Philippe SUBERCAZES, M. Alain TALBOT, M. Francis TOUYA, M. Bruno VINUALES

Etaient excusés :

Mme Christiane ARAGNOU, Mme Anne-Marie ARGOUNES, Mme Andrée DOUBRERE, Mme Evelyne LABORDE, M. Jean-Louis CRAMPE, Mme Ginette CURBET, M. Marc GARROCQ, M. Christian ZYTYNSKI

Etaient absents :

Mme Myriam MENDES, M. Jean-Michel SEGNERE, M. Guy VERGES

*

**

DELIBERATION N° 1

DEMANDE DE SUBVENTION POUR REHABILITATION DE LA FRICHE EX-CEGELEC SUR LE POLE ADOUR-PYRENEES

M. Jean-Louis CRAMPE donne pouvoir à M. André LABORDE, Mme Ginette CURBET donne pouvoir à M. Alain LUQUET, M. Marc GARROCQ donne pouvoir à M. Denis FEGNE, M. Christian ZYTYNSKI donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE

Sur le rapport de M. Gérard TREMEGE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 2

PARTICIPATION FINANCIERE POUR LA REHABILITATION DU RESTAURANT INTER-ENTREPRISES SUR LA ZONE D'ACTIVITE ECONOMIQUE « CERAM'INNOV PYRENEES » A BAZET

M. Jean-Louis CRAMPE donne pouvoir à M. André LABORDE, Mme Ginette CURBET donne pouvoir à M. Alain LUQUET, M. Marc GARROCQ donne pouvoir à M. Denis FEGNE, M. Christian ZYTYNSKI donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE

Sur le rapport de M. Gérard TREMEGE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 3

CONTRAT TERRITORIAL OCCITANIE 2018-2021 : APPROBATION DE LA PROGRAMMATION 2019-1

M. Jean-Louis CRAMPE donne pouvoir à M. André LABORDE, Mme Ginette CURBET donne pouvoir à M. Alain LUQUET, M. Marc GARROCQ donne pouvoir à M. Denis FEGNE, M. Christian ZYTYNSKI donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE

Sur le rapport de M. Gérard TREMEGE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 4

ACQUISITION AUPRES DE LA VILLE DE TARBES DE LA PARCELLE CADASTREE CI 1009 A BASTILLAC ET CESSION AU PROFIT DE LA SCI JNT BASTILLAC.

M. Jean-Louis CRAMPE donne pouvoir à M. André LABORDE, Mme Ginette CURBET donne pouvoir à M. Alain LUQUET, M. Marc GARROCQ donne pouvoir à M. Denis FEGNE, M. Christian ZYTYNSKI donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE

Sur le rapport de M. Patrick VIGNES, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 5

APPROBATION D'UN BAIL DEROGATOIRE ET D'UN AVENANT A LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX A L'HOTEL D'ENTREPRISE RENAUDET A TARBES

M. Jean-Louis CRAMPE donne pouvoir à M. André LABORDE, Mme Ginette CURBET donne pouvoir à M. Alain LUQUET, M. Marc GARROCQ donne pouvoir à M. Denis FEGNE, M. Christian ZYTYNSKI donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE

Sur le rapport de M. Patrick VIGNES, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 6

APPROBATION DE LA MODIFICATION N°4 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE D'AUREILHAN

M. Jean-Louis CRAMPE donne pouvoir à M. André LABORDE, Mme Ginette CURBET donne pouvoir à M. Alain LUQUET, M. Marc GARROCQ donne pouvoir à M. Denis FEGNE, M. Christian ZYTYNSKI donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE

Sur le rapport de M. Patrick VIGNES, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 7

MODIFICATION SIMPLIFIEE N°3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE D'AUREILHAN

M. Jean-Louis CRAMPE donne pouvoir à M. André LABORDE, Mme Ginette CURBET donne pouvoir à M. Alain LUQUET, M. Marc GARROCQ donne pouvoir à M. Denis FEGNE, M. Christian ZYTYNSKI donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE

Sur le rapport de M. Patrick VIGNES, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 8

ASSEMBLEE DES TERRITOIRES OCCITANIE : DESIGNATION D'UN SUPPLEANT

M. Jean-Louis CRAMPE donne pouvoir à M. André LABORDE, Mme Ginette CURBET donne pouvoir à M. Alain LUQUET, M. Marc GARROCQ donne pouvoir à M. Denis FEGNE, M. Christian ZYTYNSKI donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE

Sur le rapport de M. Patrick VIGNES, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 9

MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT POUR LA REQUALIFICATION DE LA ZI DE SAUX

M. Jean-Louis CRAMPE donne pouvoir à M. André LABORDE, Mme Ginette CURBET donne pouvoir à M. Alain LUQUET, M. Marc GARROCQ donne pouvoir à M. Denis FEGNE, M. Christian ZYTYNSKI donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE

DELIBERATION N° 13

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

M. Jean-Louis CRAMPE donne pouvoir à M. André LABORDE, Mme Ginette CURBET donne pouvoir à M. Alain LUQUET, M. Marc GARROCQ donne pouvoir à M. Denis FEGNE, M. Christian ZYTYNSKI donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE

Sur le rapport de M. Marc BEGORRE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 14

MODALITES DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DEPLACEMENTS POUR LES AGENTS DE LA CA TARBES LOURDES PYRENEES

M. Jean-Louis CRAMPE donne pouvoir à M. André LABORDE, Mme Ginette CURBET donne pouvoir à M. Alain LUQUET, M. Marc GARROCQ donne pouvoir à M. Denis FEGNE, M. Christian ZYTYNSKI donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE

Sur le rapport de M. Marc BEGORRE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 15

HARMONISATION DES TARIFS DE TRANSPORTS SCOLAIRES REGIONAUX

M. Jean-Louis CRAMPE donne pouvoir à M. André LABORDE, Mme Ginette CURBET donne pouvoir à M. Alain LUQUET, M. Marc GARROCQ donne pouvoir à M. Denis FEGNE, M. Christian ZYTYNSKI donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE

Sur le rapport de M. Jean-Christian PEDEBOY, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 16

CO-FINANCEMENT DE LA THESE INVICTUS PRESENTEE PAR L'ÉCOLE NATIONALE DES INGENIEURS DE TARBES (ENIT) EN PARTENARIAT AVEC L'INSTITUT CLEMENT ADER ET LE CRITT TECHNACOL

M. Jean-Louis CRAMPE donne pouvoir à M. André LABORDE, Mme Ginette CURBET donne pouvoir à M. Alain LUQUET, M. Marc GARROCQ donne pouvoir à M. Denis FEGNE, M. Christian ZYTYNSKI donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE

Sur le rapport de M. Gilles CRASPAY, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 17

CO-FINANCEMENT D'UNE THESE PRESENTEE PAR LE LABORATOIRE DE THERMIQUE, ÉNERGETIQUE ET PROCEDES (LATEP) DE L'UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

M. Jean-Louis CRAMPE donne pouvoir à M. André LABORDE, Mme Ginette CURBET donne pouvoir à M. Alain LUQUET, M. Marc GARROCQ donne pouvoir à M. Denis FEGNE, M. Christian ZYTYNSKI donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE

Sur le rapport de M. Gilles CRASPAY, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 18

CONSERVATOIRE HENRI DUPARC - FONCTIONNEMENT 2019 - DEMANDES DE SUBVENTIONS

M. Jean-Louis CRAMPE donne pouvoir à M. André LABORDE, Mme Ginette CURBET donne pouvoir à M. Alain LUQUET, M. Marc GARROCQ donne pouvoir à M. Denis FEGNE, M. Christian ZYTYNSKI donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE

Sur le rapport de Mme Geneviève ISSON, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 19

ACQUISITION D'UNE PARCELLE DE 6 277 M2 A LOURDES AUPRES DE MME LACAZE

M. Jean-Louis CRAMPE donne pouvoir à M. André LABORDE, Mme Ginette CURBET donne pouvoir à M. Alain LUQUET, M. Marc GARROCQ donne pouvoir à M. Denis FEGNE, M. Christian ZYTYNSKI donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE

Sur le rapport de M. Francis TOUYA, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

La séance est levée.